

PRÈS DE 70 000 \$ EN AIDE FINANCIÈRE À TROIS ORGANISATIONS DE LA RÉGION

Clermont, le 28 mai 2019 - La MRC de Charlevoix-Est est heureuse de supporter le développement de trois organisations en octroyant de l'aide financière totalisant près de 70 000 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

Le Camping au bord de la Rivière recevra un montant de 4 152,58 \$ du FRCN rendant possible un virage vert important. En effet, le projet a pour objectif de réduire l'empreinte écologique de l'entreprise en diminuant considérablement la consommation en eau et la production de déchets.

Toujours dans un volet environnemental, la Ville de Clermont se verra remettre un montant de 59 432 \$ du FRCN pour l'implantation de fournaises aux granules à l'hôtel de ville et à l'église. En effet, dans une optique de développement durable, il y aura élimination des gaz à effet de serre grâce à l'utilisation de la biomasse forestière.

« Les annonces que nous faisons aujourd'hui sont définitivement tournées vers l'avenir. Désormais, économie et environnement ne font qu'un et nous sommes fiers de soutenir les organisations qui ont compris l'importance de penser vert », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Sylvain Tremblay.

De plus, une aide financière au montant de 4 500 \$ provenant du FRCN sera attribuée à Territoire Charlevoix pour des services professionnels supportant le démarrage de l'entreprise.

« Je suis ravie d'encourager des organisations de la région qui ont à cœur la protection de l'environnement et de pouvoir les soutenir dans leur démarche pour préserver leur milieu. Je tiens à les féliciter pour leur leadership et leur détermination », a ajouté la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault.

« Je suis heureuse de cette annonce qui représente un appui important aux entreprises d'ici. Je suis fière des initiatives présentées aujourd'hui et remercie les différentes organisations qui, par leur dévouement et leur leadership, collaborent grandement à l'essor économique de Charlevoix », a conclu la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, M^{me} Émilie Foster.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2017 à 2022, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 1 820 229 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Ces entrepreneurs ont bénéficié du soutien du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

Source :

Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :

Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca